

Approvisionnements d'énergie

Quelle est la bonne solution? Si le gouvernement, alors qu'il était minoritaire, avait non seulement créé Petro-Canada, à notre insistance, mais s'il en avait fait, comme nous le voulions, l'unique acheteur de tout le pétrole étranger, nous n'aurions pas vu les prix grimper comme cela s'est fait au cours des quelques dernières semaines et comme l'a signalé le ministre. Cela est un fait. Nous aurions dû faire ce que les autres pays industrialisés ont fait et créer sur notre territoire ce que nous appelons nous une société de la Couronne. D'autres pays les appellent des entreprises d'État, ou, s'il s'agit d'une société nationale dans le secteur privé, une entreprise à propriété nationale. Ce genre de société doit être strictement réglementée pour garantir qu'elle achète tout le pétrole importé pour répondre aux besoins énergétiques du pays. C'est ce que d'autres pays ont fait et c'est ce que le Canada aurait dû faire.

Une voix: Les autres pays sont plus efficaces que nous.

M. Broadbent: Je n'ai pas compris l'observation du député, mais j'ai écouté son discours avec beaucoup d'attention. Je dois dire que quiconque soutient que la solution à notre problème est d'inviter les multinationales à venir s'établir chez nous, alors que ce sont justement elles qui sont à l'origine de nos difficultés, celui-là aura beaucoup de peine à me convaincre de l'intelligence de toute autre recommandation qu'il peut formuler.

Il aurait fallu créer Petro-Canada en 1973 et en faire le seul acheteur autorisé de pétrole étranger. Cela nous aurait évité l'imbroglie vénézuélien dans lequel nous nous trouvons. Mais que pouvons-nous recommander dans les circonstances? Quelle est l'attitude du gouvernement à l'égard de Petro-Canada? Si nous connaissons une telle crise c'est parce que le ministre veut faire d'Exxon le méchant de l'affaire. Il pense à l'échéance électorale d'ici quelques mois peut-être...

M. Gillies: Il a perdu d'avance.

M. Broadbent: Il n'empêche que c'est ce que le ministre a en vue. Mais quelle est l'attitude véritable du gouvernement? Maintenant il pense que c'est une manœuvre habile de vanter les mérites de Petro-Canada et de dénigrer Exxon. Mais que fait le gouvernement de Petro-Canada?

M. Gillies: Rien.

M. Broadbent: Il devrait en faire la société pétrolière centrale—comme nous le préconisons—société qui aurait la haute main sur le pétrole importé et pourrait l'acheminer, mais qui s'occuperait également du raffinage et de lui trouver des débouchés directs—à Montréal, par exemple. Aujourd'hui, les détaillants ont de la difficulté à obtenir des approvisionnements des multinationales—si Petro-Canada importait le pétrole, il assurerait aux indépendants à Montréal et ailleurs un approvisionnement sûr qui aiderait à satisfaire les besoins des petits détaillants. Au lieu d'encourager Petro-Canada dans

[M. Broadbent.]

ce sens, comme le sait le ministre, le gouvernement du Canada lui retire certains droits privilégiés qui lui auraient permis de prospecter des milliers d'acres de terres appartenant au gouvernement canadien. Même maintenant, il refuse de créer le genre de société que Petro-Canada devrait être. Il préfère rejeter le blâme de son échec sur Exxon et s'en servir comme bouc émissaire.

J'aimerais terminer en énonçant ce qu'à notre avis il faudrait faire. Nous proposerons ces choses à l'étape du comité. Ce bill devrait être modifié de façon à ce que Petro-Canada soit membre de la commission de répartition. Nous voulons que le bill soit modifié de façon que Petro-Canada soit le seul importateur de pétrole étranger.

Nous recommandons la mesure suivante parce qu'il n'y a aucune autre façon d'y arriver. Nous adopterions le projet de loi en troisième lecture, avec les propositions d'amendement—car j'espère qu'il sera amendé—et ensuite le gouvernement devrait ordonner par décret du conseil la mise en vigueur immédiate des parties du bill concernant les applications pratiques, non pas en vue d'imposer un rationnement car, espérons-le, nous n'en aurons pas besoin, mais de décider de faire immédiatement de Petro-Canada l'importateur exclusif de pétrole au Canada, ce qu'il faut faire immédiatement, dans le courant de cette semaine. Il ne faudrait pas attendre la prochaine crise de pétrole, ou une autre période préélectorale. Nous devrions adopter ce projet de loi et doter Petro-Canada de ces pouvoirs.

● (2200)

Presque tous les autres pays du monde ont une grande société d'État qui contrôle les importations à l'échelle nationale. La crise que nous traversons n'aura pas été totalement inutile si elle force ce gouvernement insouciant et incompetent à faire ce que les autres pays font depuis longtemps, à savoir faire de Petro-Canada la principale société pétrolière du pays, prête à servir les intérêts pétroliers de tout le Canada, depuis le moment où le pétrole sort du sol jusqu'à celui où il arrive au consommateur.

Des voix: Il est 10 heures!

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, avant de dire qu'il est 10 heures, puis-je demander au leader adjoint du gouvernement à la Chambre de nous dire quelles sont les intentions du gouvernement pour les travaux de demain?

M. Cafik: Nous comptons poursuivre l'étude du projet de loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie, le bill C-42.

Une voix: Et ensuite?